



Le Printemps des Légendes 2010

L'édition 2010 du "Printemps des Légendes" a été une grande réussite populaire avec plus de 6 000 visiteurs.

Malgré la concurrence d'une autre grande manifestation dans le département, le succès a souri aux organisateurs. La deuxième édition de ce festival a trouvé son public et attiré des exposants de toute la France.

Les volontés sont là, le public aussi, les sites de notre territoire n'attendent que cela. Il reste à installer cette manifestation durablement dans le temps, avec une fréquence bisannuelle.

Trolles et Gnomes

Trolles et Gnomes de vos taillis, de vos futaies

Sortez le bout de votre nez...

Car aujourd'hui c'est la fête à Monthermé !

Elfes et fées parés de vos paillettes, de vos clochettes,

Chantez, dansez dans la forêt enchantée

Car c'est la fête à Monthermé !

Sorcières fûtées sur vos balais tournez, virevoltez

La fête a commencé...

Même l'abbaye de Laval-Dieu s'est éveillée

S'est parée de mille feux, pour participer à cette belle journée !

Amis des Trolles, amis de gnomes,

Venez, vous êtes invités,

C'est la fête à Monthermé.

Marie-France HAUDRECHY
(Les Hautes-Rivières)



Pour sa part, la ville de Monthermé et ses associations entendent prendre toute leur place dans cette aventure pour que le "Printemps des Légendes" devienne le rendez-vous incontournable et emblématique de notre territoire.

Cette manifestation originale doit s'inscrire dans la politique de développement touristique de notre Communauté de Communes avec, pour socle, son riche patrimoine culturel, historique et humain.

La première édition a réveillé tous les esprits de la forêt et de nos légendes ; le promeneur peut entendre dans le vent le souffle du cheval Bayard, les plaintes des Dames de Meuse, les cris du coq du Roc de la Tour ainsi que les cavalcades des lutins et autres farfadets. Vous êtes invités à le vérifier tout au long de l'année.

L'association « La Nef des Fées » et le festival de féerie de Monthermé

L'association "La nef des fées" existe depuis 2008.

Elle a été créée pour porter le projet de festival de féerie et de salon du livre de féerie conçu par l'illustrateur Hervé GOURDET. Ce projet s'est concrétisé à Monthermé – au coeur des sites légendaires ardennais (Roc la tour, Quatre fils Aymon, Dames de Meuse, etc) - grâce au soutien et à la participation active de la Municipalité.

La prochaine édition du festival aura lieu au Printemps 2012 sur le thème « Dames de Meuse – Dames du Lac »

L'association a pour but la "promotion et diffusion de la culture et des traditions populaires ardennaises et, en particulier, des contes, mythes, légendes de la forêt ardennaise, organisation, animation et gestion du festival de féerie et salon du livre "Le Printemps des Légendes" ainsi que toute autre activité ou manifestation culturelle, artistique, sportive ou pédagogique lui permettant de remplir son objet".

Le bureau 2009-2011 comprend :

Président : Fabrice PÉRISSEL tél. 06 07 14 87 31

Trésorier : Maryline MAILLET

Secrétaire : Claudine BORTOLUSSI

Vice-Président : Hervé GOURDET

Trésorière adjointe : Claudie LATTUADA

Secrétaire adjointe : Marie-Josèphe PREVOT

Le conseil d'administration 2009-2011 comprend les membres du bureau ainsi que Christine FOCESATO, Marie SILVENTE, Annette JOLY, Sophie ZDROJEWSKI, David LEGROS, Bruno SEPEINA et Olivier RIME

La préparation de l'édition 2012 du festival a déjà commencé. **Si vous souhaitez nous rejoindre sur ce projet ou si vous avez des idées à nous proposer, vous pouvez vous adresser à La Nef des Fées, place de la République, 08800 Monthermé (site internet : www.printempsdeslegendes.com).** Vous pouvez aussi prendre contact avec nous en passant par l'Office du Tourisme "Boucles de Meuse et Semoy" à Monthermé ou bien en passant nous voir au "Centre des Légendes", 60 rue Bourbon à Charleville-Mézières de 14 h à 17 h du mardi au vendredi.

Le président : F. PERISSEL

Météorologie locale

D'après les relevés quotidiens de M. Denis THILLOIS que nous remercions une fois de plus.

Année 2009										Rappel des résultats enregistrés depuis 2000.							
	Vent								Précipitations en mm		Températures		Précipitations		Températures		
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	Total	Moy.	Mini	Maxi	Total	Moyenne	Moyenne à 8 heures		
	Nombre de jours Moyenne																
Janvier	3	9	0	6	2	8	1	2	117	3,8	-3,5	3,5	2000	1 145	3,1	10,8	
Février	1	1	0	6	2	2	1	15	79	2,8	0,0	5,9	2001	1 394	3,8	10,0	
Mars	6	1	1	4	0	6	2	11	116	3,7	1,9	11,6	2002	1 544	4,2	mini	maxi
Avril	5	3	3	7	2	8	1	1	97	3,2	6,7	19,1	2003	1 052	2,9	7,6	16,9
Mai	3	1	3	4	4	8	4	4	89	2,9	7,9	20,9	2004	1 186	3,2	6,8	15,2
Juin	4	3	4	5	2	2	4	6	84	2,8	9,8	22,3	2005	882	2,4	7,0	15,7
Juillet	0	0	1	5	7	14	2	2	130	4,2	13,0	24,3	2006	1 304	3,6	7,1	15,9
Août	3	0	0	3	7	1	5	12	39	1,2	12,8	26,7	2007	1 620	4,4	6,6	16,3
Septembre	4	6	0	5	1	1	2	11	50	1,7	9,5	20,9	2008	1 347	3,7	6,3	15,1
Octobre	7	0	1	8	1	4	4	6	75	2,4	6,3	16,0	2009	1 254	3,4	5,9	15,8
Novembre	0	2	0	4	5	10	3	5	228	7,6	6,4	12,4	Moyenne	1 273	3,5	*****	
Décembre	2	3	1	10	2	5	1	7	150	4,8	0,1	5,4	Moyenne depuis 2003			6,8	15,8
Totaux	38	29	14	67	35	69	30	82	1 254	***	***	***					
Moyennes	***								***	3,4	5,9	15,8					

Moyennes	De 2000 à 2009 inclus		De 2003 à 2009 inclus	
	Précipitations en mm		Températures en degrés C	
	Total	Moy.	Mini	Maxi
Janvier	142	4,6	0,3	5,6
Février	117	4,2	0,2	6,9
Mars	111	3,6	2,2	11,7
Avril	76	2,5	5,5	17,6
Mai	104	3,3	9,2	21,0
Juin	67	2,2	12,8	24,5
Juillet	122	3,9	14,3	25,8
Août	111	3,6	13,7	24,3
Septembre	62	2,1	10,5	21,2
Octobre	104	3,4	7,4	15,5
Novembre	127	4,2	4,1	10,1
Décembre	130	4,2	0,4	5,4

La Baraquine du 1^{er} Mai 2010

Le 1^{er} mai 2010 a vu à nouveau le peloton des amoureux du sport et de la nature s'élancer à l'assaut de nos forêts de légendes dans cette nouvelle édition de « la Baraquine ».

Cette journée, organisée par la section athlétisme de Local Club de Monthermé a permis aux athlètes de tous âges de partager leur passion dans un réel esprit de sportivité et de convivialité.

C'est le même état d'esprit qui règne au sein de toute l'équipe de bénévoles, qu'il convient ici de féliciter, responsables et organisateurs dévoués, mais aussi éducateurs qui œuvrent au sein de l'école d'athlétisme.



T.N.T.

La région Champagne-Ardenne passera à la télé **tout numérique** le 28 septembre 2010.

Pour assurer l'information publique et non commerciale de toutes les personnes concernées, procurer une assistance et une aide à ceux qui en auraient besoin, le Groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique sera l'interlocuteur tout au long de cette transition. A ce titre, le GIP France Télé Numérique, qui travaille en étroite collaboration avec le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), responsable de l'extension et du déploiement de la TNT va mettre à la disposition des administrés :

- la mise à disposition de documents d'information et d'explication,
- des points d'information fixes et mobiles,
- un centre d'appel : le 09 70 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h),
- un site internet : www.tousaunumerique.fr

Pour une information complète, rendez-vous à Monthermé le 7 septembre, quai Aristide Briand (place du Paquis), de 12 à 19 h pour la journée "Tous au numérique".

L'ARE-MLD

L'Association pour la Restauration des Eglises de Monthermé – Laval-Dieu, qui a fait l'objet d'un article de présentation dans le CURIEUX BARAQUIN n° 19 de janvier 2008 et qui regroupe actuellement presque une centaine de membres, a été récemment reconnue "*association d'intérêt général*" par les services fiscaux.

En conséquence, elle peut délivrer à tout adhérent ou donateur un reçu fiscal permettant d'obtenir une réduction d'impôt (66 % pour les particuliers sur l'impôt sur le revenu, ce qui se traduit par un coût réel de 10 € pour un don de 30 € par exemple, ou 60 % pour les entreprises).

Pour toute adhésion ou don, s'adresser à : ARE-MLD – 10 Rue du Général de Gaulle – 08800 MONTHERME

Fleurissement

Le mercredi 5 mai, en la salle des fêtes, s'est déroulée la remise de la deuxième fleur régionale à notre ville.



C'est en présence de Marc LAMENIE, président du jury départemental du fleurissement, Joëlle BARA, vice-présidente du Conseil Régional, Eric PILARDEAU, conseiller général et président de la Communauté de Communes de Meuse et Semoy, Catherine SQUEVIN, directrice du Comité Départemental du Tourisme, M. ALLOT représentant M. René DUBOIS, président du Jury Régional, et d'un nombreux public, que le maire, Alain BERNARD, après les remerciements d'usage, a tenu à féliciter tous les acteurs du fleurissement qui ont permis la labellisation de la ville : les particuliers qui mettent un point d'honneur à valoriser leur environnement immédiat et participent à la bonne image de notre cité, les enfants des écoles et des Ateliers Vacances, l'Association pour la Restauration de l'abbaye qui a obtenu un prix départemental pour la rénovation et la mise en valeur du Patrimoine de Laval-Dieu, et les services techniques de la ville qui travaillent sans relâche à l'entretien des espaces verts et à la propreté de la ville.

"C'est bien un travail collectif qui est récompensé ainsi qu'une façon de résister, dans le contexte économique que nous connaissons aujourd'hui, à la conjoncture actuelle qui risque d'inciter plus au découragement qu'à la prise d'initiatives".



Office de tourisme

Le 27 mai dernier, en présence du président et des maires de la Communauté de Communes, le président de l'O.T., Maurice GENGOUX, a lancé la saison touristique 2010.

A cette occasion, le nouveau guide des randonnées, qui est maintenant en vente à l'O.T., a fait l'objet d'une présentation.



Journée nationale de lutte contre le cancer

Cette année, ce sont 434 € qui ont été collectés dans la commune à l'occasion de cette journée.

Le 12 mai dernier, une petite réception était organisée en mairie pour remercier les membres de "la bande à Philippe", la petite équipe de jeunes qui ont accepté de participer à cette collecte.

Dans son mot de bienvenue, le Maire a souligné le sens civique et le bel exemple de solidarité que manifestent régulièrement ces collecteurs.



Permis piéton

Cette année, ce sont les classes de CE2 de Mme MAIRY et de Mme JEUNEHOMME, de l'Ecole du Centre, qui ont bénéficié de cette formation de la Gendarmerie Nationale, dispensée par l'adjudant LECHANTEUR, le maréchal des logis chef FREDERIC et l'adjudant-chef COLLET.

Les élèves se sont vus remettre un permis piéton ainsi qu'un livre sur la sécurité routière offert par la Municipalité.

Félicitations aux élèves qui ont obtenu ce permis



La Fête du Café
7^{ème} édition
MONTHERME
Dimanche 18 juillet 2010

Unique dans la région

Dès 14 h 30, esplanade du COSEC.

Atelier "grille-café"
avec la participation des "Cafés OCE"

Artisans locaux.
Stands pour enfants.
Buvette & pâtisseries
Jeux d'estaminet du C S C Aymon Lire

Exposition "le café d'autrefois"
Animation musicale : Jacky POT

Organisation C.R.E.H.L.O.M. et Municipalité de Monthermé - Renseignements : 03 24 53 00 09.

La "Roc la Tour VTT" 2010

Le Cyclo Club des Deux Vallées de Monthermé a organisé, le dimanche 23 mai dernier, la traditionnelle randonnée VTT "La Roc-la-tour".

Au départ du Cosec, quatre parcours de 20, 30, 45 et 55 km étaient proposés sur des chemins et sentiers des vallées de la Meuse et de la Semoy. Ils ont accueilli respectivement 25, 65, 82 et 108 participants, soit 280 vététistes au total.

Le soleil, la température et le site magnifique de la forêt domaniale de Château-Regnault ont fait de cette journée une réussite pour le CC2VM, puisque près de 300 randonneurs se sont présentés au départ.

Les participants venaient de tous horizons et notamment de Créteil (94), du Nord de la France, de Belgique, de la région Champagne-Ardenne et du département.

Le club de Dormans était présent avec une dizaine de jeunes cyclos inscrits sur la distance de 55 km.

La remise des récompenses et le verre de l'amitié terminaient cette magnifique journée VTT en présence de M. Alain BERNARD, maire de la ville, Jeannot FRITSCH et marc VILLIERE, adjoints.

Rendez-vous a été pris pour le mois de mai 2012 ; le club fêtera alors ses 30 ans d'existence.



Salles municipales

Après transformation et mise aux normes actuelles, l'ancien cinéma est devenu il y a quelques années une salle de spectacles ainsi dénommée depuis sa rénovation.

Ce bâtiment municipal vient de recevoir son nom : "**Salle Jacques BREL**", qui sera officialisé **le 9 octobre prochain**.

Cet artiste belge aux multiples talents était non seulement un chanteur-compositeur-parolier, mais aussi un acteur de cinéma et de théâtre.

Le choix de ce nom s'explique par la volonté de souligner la polyvalence de cet équipement culturel où peuvent être présentés au public des spectacles divers : concerts, films, retransmissions par satellite, théâtre sur scène, etc.

Cette salle peut aussi être mise à la disposition d'associations ou de groupements divers pour l'organisation de réunions.



D'autre part :

A la demande des associations concernées, la Municipalité a décidé, le 6 mars dernier, de donner le nom de :

- **Serge GATIER** à l'ancien lavoir de la place Emile Zola, salle attribuée au CREHLoM dont Serge était le président fondateur,

- **Louis KELLER** à la salle de musique aménagée à l'étage de la "casquette" du COSEC, local attribué à l'Harmonie Municipale dont Loulou était le président d'honneur.

Absent pour cause d'hospitalisation à la cérémonie de dévoilement des plaques, André GILQUIN, également ancien maire de Monthermé, nous a écrit à cette occasion : « *Je n'ai pu être des vôtres et je le regrette vivement car il s'agissait de rendre un juste hommage à deux élus qui furent pour moi de précieux collaborateurs quand j'étais en charge des affaires de la Commune.* »



Changement à l'étude notariale

Par suite du départ de Maître GILLARDIN, son étude est reprise par la **SCP COEURIOT-VILLEMEN** à laquelle la Municipalité souhaite la bienvenue dans la localité.



Commerce

Un nouvel établissement vient de s'installer en bordure de la Voie Verte, à l'écluse de Deville.

Ouvert de mai à septembre, "**Au fil de l'eau**" propose aux promeneurs ses services de petite restauration.

La Municipalité de Monthermé salue cette création et souhaite une pleine réussite à ses initiateurs.

